



FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE

3, rue Dieudonné Costes – B.P. 40348 75625 PARIS CEDEX 13

N2 Messieurs et Dames Zone 4

CRITERIUM FEDERAL Tour 2

CONVOICATIONS

Toutes les catégories se dérouleront à GIGEAN (34)

2 rue Paul LANGEVIN 34770 GIGEAN

Le Samedi 29 novembre 2014 Appel 13H30 Début des épreuves 14H00

Le Dimanche 30 novembre 2014 Poursuite de la compétition à 9H00

Responsable Fédéral : Gilbert CHAVEROT 06 82.84.33.48 g.chaverot@lratt.fr

Juge-arbitre : NON DESIGNÉ

Organisateur : Club de Gigean
Jean-Pierre BELMONTE 06.48.64.00.60 belmonteje@wanadoo.fr

Les balles fournies par l'organisateur seront de couleur **BLANCHE et en Celluloïde!**

N'OUBLIEZ PAS VOTRE LICENCE avec CERTIFICATION MEDICALE

La preuve de la licenciation peut se faire via un Smartphone, mais une pénalité financière de 30€ est alors appliquée !

RAPPEL : Forfait non excusé = Pénalité financière de 20 € + Exclusion de la compétition

Nota : Le forfait est excusé si :

- Le joueur prévient le Responsable Fédéral de son absence **au plus tard le mercredi (avant 12h00)** qui précède la compétition. **Confirmation écrite** (mail ou courrier) **indispensable**
- **Son absence est signalée avant le début de la compétition.** Le joueur fait alors parvenir un **certificat médical au Responsable Fédéral dès le lundi suivant la compétition**

DEROULEMENT DE LA COMPETITION :

Tableaux féminins : 4 tableaux de **12 joueuses** – Toutes les places sont jouées –
Samedi : **poules de 6** (4 tours en D13 et D15, 3 tours en D18 et DSE) ;
Dimanche : fin des poules, Classement entre 1 et 2, 3 et 4, 5 et 6.
Fin à 14h30 pour D13 et D15, à 15H pour D18 et DSE.

Tableaux masculins : 5 tableaux de 16 **joueurs** – Toutes les places sont jouées -
Samedi : **Poules de 4** ;
Dimanche : tableau ;
Fin des tableaux à 15h (M11), 16h (autres tableaux) ;
Le côté KO des tableaux masculins terminent 30' plus tôt.

Choix de l'article I.302 des règlements sportifs échelon national :

Placement des joueurs : **A chaque tour du critérium fédéral, les joueurs sont placés dans les poules en tenant compte des points inscrits sur la licence de la phase en cours.**

Rappel de l'article III.205.2 des règlements sportifs (échelon nationale 2) :

Extrait :

« A l'issue des 3 premiers tours :

- **le premier** des tableaux ME et DE accèdent **obligatoirement** à la nationale 1 ;
- **le premier** des tableaux M18, M15, M13, M11, D18, D15, D13 accède à la nationale 1 ou participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur (exemple : le premier en M15 joue le tour suivant en M18 ; la première en D18 joue le tour suivant en DE).

A l'issue du 4ème tour, le premier des tableaux (hors ME et DE) participera en nationale 2 pour le 1^{er} tour de la saison suivante au tableau immédiatement supérieur à la seule condition que le joueur change de catégorie d'âge (exemple un minime 2 premier en M13 jouera le premier tour de la saison suivante en M15). »

La meilleure -11 du tableau D13, sera considérée comme gagnante du tableau D11 ; en l'absence de joueuse -11 en D13 (**ce n'est pas le cas pour ce tour**), ce sont les cadres techniques de la zone 4 qui proposeraient cette joueuse.